

Tournoi Ciel et Marine

Simple, Doubles et Mixte

Le Havre - Mont Gaillard 14 et 15 janvier 2023

- 1- N° d'autorisation: 22.NORM.76/TI.D./001
 - 2- Juge Arbitre: BARRAY Mélanie
 - 3- Le tournoi se déroulera selon le règlement de la FFBAD et du règlement ci-dessous:
 - 4- Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et en possession d'une pièce d'identité le jour du tournoi.
 - 5- La compétition est ouverte aux joueurs classés N2 - R - D - P10
 - 6- Le tournoi se déroulera dans 1 seul gymnase (Gymnase du Mont-Gaillard)
 - 7- Inscription possible dans 2 tableaux. (La combinaison simple et mixte est interdite). **Les joueurs seront inscrits après réception du montant des inscriptions (16€ 1 tableau 21€ 2 tableaux).** La date limite d'inscriptions est fixée au **Mercredi 4 janvier 2023**
 - 8- Les matchs pourront être appelés une heure avant l'heure prévue.
 - 9- Les "let" au service seront annoncés par le JA au début de la compétition.
 - 10- Le temps de repos entre chaque match est au minimum de 20 min.
 - 11- Les joueurs disposent de 3min entre l'appel de leur match et le début de celui-ci.
 - 12- Passé 5min, tout joueur non présent sur le terrain, après l'appel, sera déclaré forfait par le Juge Arbitre.
 - 13- Seuls les joueurs appelés et éventuellement 2 coachs auront accès au terrain ainsi que les personnes habilitées. (Scoreur, Arbitre, Juge arbitre, organisateurs)
 - 14- Les matchs se joueront en "auto-arbitrage", en cas de problème, un joueur pourra faire appel au JA
 - 15- Les volants seront à la charge des joueurs (partage). En cas de contestation des joueurs, le volant Babolat 2 en vente dans la salle, sera utilisé.
 - 16- Chaque joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants et tout matériel nécessaire à son match.
 - 17- Les joueurs sont autorisés à quitter le terrain dans les arrêts de jeu autorisés. Ils devront être de retour 20 secondes avant la fin de l'arrêt de jeu. Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir le JA
 - 18- Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en poules puis en élimination directe. Suivant le nombre d'inscrits, certains tableaux pourront se jouer en élimination directe. Le tirage au sort pour la constitution des tableaux finaux à la sortie de poules sera effectué par le logiciel utilisé (badnet), mais ces choix sont assujettis à l'approbation du juge arbitre.
 - 19- Seul un représentant du club est autorisé à porter réclamation à la table de marque.
 - 20- Tout participant devra se faire pointer à la table de marque dès son arrivée chaque jour de compétition.
 - 21- Les décisions prises par le juge-arbitre et le comité d'organisation seront sans appel.
 - 22- Une tenue de badminton réglementaire est exigée sur le terrain.
 - 23- Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toute décision susceptible d'améliorer le déroulement de la compétition, en accord avec le JA.
 - 24- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol, accident ou incident.
 - 25- Tout participant à la compétition accepte d'être pris en photo pour l'album du tournoi qui sera accessible sur le site internet du HAC Badminton .
 - 26- Toute participation à la compétition implique l'adhésion au présent règlement ainsi qu'aux règlements municipaux concernant la salle de sport.
 - 27- Les classements seront pris en compte à la date du 20 juin 2022.
 - 28- Chaque participant doit connaître les sanctions encourues par un joueur déclaré "forfait" après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera, au plus tard 48h après la date du tournoi, les pièces justificatives à la CLOT Normandie de badminton.
- Bonne compétition à tous. Le Comité d'organisation.